



REMAUFENS INFOS

DECEMBRE 2017

COMMUNE DE REMAUFENS



Modification des horaires de la Préfecture

Depuis le 1^{er} juin 2017, les horaires de guichet et de téléphone de la Préfecture de la Veveyse à Châtel-St-Denis sont les suivants :



Guichet : Chemin du Château 11

**Du lundi au vendredi le matin de 8h00 à 11h00 et
le mercredi après-midi de 14h00 à 16h30**



Téléphone : 026 305 94 10

**Du lundi au vendredi le matin de 8h00 à 11h00 et
le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 14h00 à 16h30 (16h00 veille de jour férié)**

Fusion des cercles scolaires Attalens-Granges-Remaufens

Depuis plusieurs années déjà, les Communes de la Basse-Veveyse collaborent pour de nombreux dossiers et projets, dans une **vision positive d'avenir et une perspective d'efficacité et d'efficience**. La nouvelle loi scolaire, récemment entrée en vigueur, nous a obligés à chercher des solutions et a été le catalyseur pour unir nos communes **au niveau des écoles**.

Cette nouvelle loi scolaire prévoit notamment qu'un cercle scolaire doit compter au minimum huit classes et ceci durablement pour pouvoir continuer à fonctionner seul. Remaufens et ses sept classes ne satisfont plus à cette nouvelle condition. Des discussions et des études ont donc été entreprises entre les Communes de la Basse-Veveyse, afin de trouver une collaboration. **Il en est ressorti qu'une fusion des cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens était la solution**. De nouvelles synergies, une meilleure répartition des élèves dans les classes, une utilisation optimisée des salles de gymnastique, ainsi que l'élimination des classes à deux niveaux représentent les principaux atouts de cette future fusion. **Celle-ci devrait prendre effet à la rentrée scolaire 2018**.

Un groupe de travail composé de représentants des Conseils communaux d'Attalens, Granges et Remaufens, ainsi que du responsable d'établissement scolaire (RE), M. Michael Dayer, œuvre intensément afin de trouver les meilleures solutions. Le RE dirigeant déjà les deux cercles scolaires à l'heure actuelle, la nouvelle situation ne fera que simplifier cette gestion et améliorera encore les échanges de pratique et la collaboration entre enseignants, ce qui est tout à l'avantage des élèves.

Les bâtiments des deux sites ainsi que les infrastructures d'accueil extrascolaire d'Attalens et de Remaufens seront occupés de manière optimale. En outre, nous mettrons tout en œuvre pour **minimiser le nombre d'enfants transportés**.

Soyez certains que **le bien-être des enfants est notre principale priorité**. Dans une prochaine étape, nous mettrons en place des transports cohérents, à une harmonisation les horaires des classes et des accueils extrascolaires, ainsi que les divers règlements.

Afin de nous soutenir dans cet ambitieux projet et de concevoir une convention intercommunale équitable, nous avons mandaté un consultant externe, l'entreprise Compas dont l'expertise en la matière nous sera fort précieuse.

Notre échancier se présente ainsi :

Début mars 2018

Discussion de la convention au sein des Conseils communaux

Mi-mars 2018

Signature de la convention par les Conseils communaux et info aux parents

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Principales informations

Depuis mai 2017, le Conseil communal a :

- * Rencontré la société fith concernant le développement de la fibre optique.
- * Participé à un cours sur les modifications de la loi fédérale sur la TVA qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
- * Pris note et réagit suite à l'annonce de l'arrêt du P'tit Mag par Monsieur Thyl Kohler au 30.09.2017. Bienvenue à Monsieur et Madame Thierry et Sandrine Sterckx qui gardent l'agence postale et la vente de vignettes pour les sacs à ordures ménagères.
- * Pris note de la nomination de Monsieur Joseph Aeby au poste de directeur de la Région Glâne-Veveyse au 1^{er} novembre 2017.
- * Appris l'ouverture d'une nouvelle agence Raiffeisen à l'horizon 2020 dans le bâtiment de l'actuelle gare TPF à Châtel-St-Denis et rencontré Messieurs François Bosson et Eric Charrière, membres de la direction de la Banque Raiffeisen Moléson.
- * Décidé de remplacer le système des vignettes par des sacs à ordures ménagères de couleur rouge à partir du 1^{er} février 2018. Une information détaillée sera distribuée en tout ménage au début de l'année 2018.
- * Résilié le contrat actuel qui nous avec le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) suite à une importante augmentation du tarif.

• • • • •

- * Félicité Monsieur Olivier Volkart, Conseiller communal, pour sa nomination au comité de direction VOG.
- * Décidé de mettre en place des plaquettes "Ne polluez pas nos eaux", mises à disposition par le Service de l'environnement pour rappeler qu'il ne faut pas se débarrasser de déchets ou liquides sur les chaussées et les places.
- * Fait une demande, acceptée par le Service de l'environnement (SEn), pour procéder au curage-nettoyage du ruisseau Le Mariollan.

• • • • •

- * Adjugé au bureau MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA l'étude préliminaire afin d'aménager un passage pour piétons entre le Chemin du Closeau et la Route Villageoise 55 et l'étude de faisabilité et l'avant-projet pour l'aménagement d'un trottoir entre le Chemin des Combes et la Place du Village sur le Chemin de la Vignetta.
- * Pris connaissance du dossier mis à l'enquête du 1^{er} septembre au 2 octobre concernant le projet de reconstruction de la halte de Remaufens et fait opposition en raison du passage de canalisations pour les eaux claires et usées situées sous les futures voies.

• • • • •

- * Procédé en décembre 2016 et en juin 2017 à l'évaluation des besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire. Les résultats sont disponibles sur notre site internet www.remaufens.ch/ecoles-aes/accueil-extrascolaire ou auprès de l'Administration.

Pyrale du buis

Si l'un de vos buis est atteint de la pyrale, celui-ci doit être traité régulièrement ou éliminé.

Il ne doit en aucun cas être mis dans la benne à compost de la déchetterie communale mais doit être amené directement à la Compostière de la Coulette à Belmont où il sera brûlé.

Plan directeur cantonal

Dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal, une soirée d'information publique à l'intention des autorités et de la population sera organisée en Veveyse :



Mercredi 13 décembre 2017 à 19h00
à l'école primaire de Le Crêt
Route de l'Eglise 44



Monsieur le Conseiller d'Etat, Jean-François Steiert, présentera le projet, accompagné d'une équipe du Service des constructions et de l'aménagement (SeCA).

Centre de puériculture du RSSV

Sensibles aux bouleversements multiples que peut engendrer une naissance ainsi que les premières années de vie d'un bébé, **2 infirmières puéricultrices sont à disposition des parents d'enfants de 0 à 4 ans.**

Elles sont là pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans les différentes étapes du développement de votre enfant. Aussi bien **pour les soins, l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les pleurs ainsi que l'éducation.** Elles proposent des **consultations à domicile sur rendez-vous ainsi que des consultations au Centre de puériculture tous les mardis et jeudis.** Une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 9h, pour répondre à vos questions. Des cours de massages pour bébés ainsi que des cours d'urgences pédiatriques et préventions sont aussi dispensés.



Ce service est soutenu financièrement par les communes du district ainsi que par la Direction de la santé et des affaires sociales. La première consultation étant offerte, un forfait de Fr. 30.— par année est ensuite demandé.

Pour de plus amples renseignements :
Réseau Santé et Social de la Veveyse, Route des Misets 3, 1618 Châtel-St-Denis
Tél. : 021 948 61 03 / www.rssv.ch

Devenir premier répondant

Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants (First Responders). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

Conditions :

- ♥ Avoir 18 ans révolus et bénéficier d'une bonne condition physique et psychique
- ♥ Suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED reconnue et à répéter chaque 2 ans
- ♥ Etre en possession d'un smartphone pour l'alarme et s'inscrire via l'application « First Responder Fribourg »



Plus d'informations et inscriptions sur : www.fribourgcoeur.ch



Ecoles

Organisation des classes 2017-2018

1H et 2H	Angélique Charrière
1H et 2H	Mireille Pauchard et Pauline Torche
3H	Patricia Jaquier
4H	Stéphanie Kneuss et Caroline Richoz
5H	Nadia Barthlomé et Delphine Michoud-At (Gaëlle Mele)
6H	Aurore Hofmann
7H-8H	Jonathan Delgado



Vacances de Noël du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

Vacances de Carnaval du lundi 12 au vendredi 16 février 2018

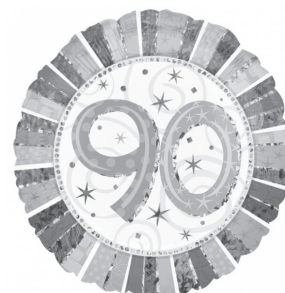
Vacances de Pâques du vendredi 30 mars au vendredi 13 avril 2018

90 ans en 2017

Nous félicitons Mesdames Lise Pierrehumbert et Marthe Marilley qui ont fêté leurs 90 ans cette année.

A cette occasion et en collaboration avec le Conseil de Paroisse, le Conseil communal leur a remis un cadeau.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour la suite.



Réception des jeunes citoyens nés en 1998 et 1999

Le samedi 30 septembre 2017, le Conseil communal a reçu les jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint leur majorité en 2016 et 2017. Après la traditionnelle visite des sources d'eau de Mology, nous avons pris un apéro sur place, puis partagé un repas à la Cabane du Petit Oiseau à Rathvel.



Présents : Laura Apostol, Jonas Ruffieux, Clément de Vaultier, Charlene Fornage, Yasmina Savoy, Céline Berthoud, Stéphanie Litzistorf, Guillaume Sauter, Théo Ruffieux, Mélissa Gamba, Kilian Dickler, Robin Pilloud, Rayan Déglise.

Energie



SuisseEnergie pour les communes en partenariat avec le Service de l'énergie du Canton de Fribourg lance une campagne intitulée « notre geste, votre geste ». Le nouveau site internet www.notregestevotregeste.ch présente, d'une manière simple et complète, **des conseils pour réduire les frais liés aux bâtiments et pour adapter un mode de vie dans le respect du développement durable.**

Nous vous conseillons de consulter en priorité les onglets « votre geste » et « documentations » qui vous seront les plus utiles pour faire des économies. Vous y retrouverez les quatre thèmes principaux « chauffage – bâtiment – électricité – mode de vie ».

Bonne visite !

www.notregestevotregeste.ch



Calendrier des votations 2018

Votations fédérales les 4 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre 2018.

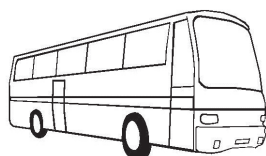
Il est si facile de voter

Le certificat de capacité civique se présente sous la forme d'une feuille A4 blanche. Pour le vote anticipé, il doit être signé et inséré dans l'enveloppe. La signature doit impérativement être visible dans la fenêtre. L'enveloppe doit parvenir au Secrétariat communal ou être déposée dans la boîte aux lettres au plus tard jusqu'à 10h00 le dimanche du scrutin.

Le bureau de vote est ouvert le dimanche entre 11h00 et 12h00.

Nouveau réseau de transports publics

Découvrez le nouveau réseau de transports publics valable dès le 10 décembre 2017 sur :



www.tpf.ch

www.cff.ch/fribourg



Divers

Ouverture de la déchetterie
toute l'année
Mercredi de 14h00 à 19h00
et
Samedi de 9h00 à 12h00

Secrétariat communal
Mardi de 13 h 00 à 17 h 00
Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 13 h 00 à 17 h 00
Fermé du 25 décembre au 5 janvier

Le Conseil communal tient à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et leurs compétences pour la bonne marche de notre communauté en 2017 et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.



